

DOCUMENT D'INFORMATION

Bourses individuelles de perfectionnement Cours en anglais ou en français, langue seconde Stages en anglais, langue seconde, au Québec

COURS EN ANGLAIS OU EN FRANÇAIS, LANGUE SECONDE STAGES D'IMMERSION EN ANGLAIS, LANGUE SECONDE, AU QUÉBEC

Document d'information, année scolaire 2002-2003

1. DESTINATAIRES

Les cours en anglais ou en français, langue seconde et le stage d'immersion en anglais, langue seconde, qui font l'objet d'une bourse individuelle subventionnée par le ministère du Patrimoine canadien conformément à l'Entente Canada-Québec sur le bilinguisme en éducation, sont destinés aux enseignants et aux enseignantes d'anglais ou de français, langue seconde, du primaire ou du secondaire.

2. STAGE EN ANGLAIS, LANGUE SECONDE

L'objectif du stage est de maintenir et d'améliorer, votre capacité de comprendre et de parler la langue seconde. Au terme du stage, l'université devra vous remettre une attestation d'études. Plusieurs universités québécoises offrent des programmes pendant la période estivale. Il suffit de visiter le site Internet de chaque université et de choisir le stage qui correspond à vos besoins. Les stages sont d'une durée qui varie de 90 à 225 heures.

3. COURS SANS UNITÉS EN ANGLAIS, LANGUE SECONDE

Les cours sans unités ont pour objet d'améliorer, chez les participants et les participantes, la capacité de comprendre et de parler la langue seconde. Bien que la bourse de perfectionnement soit individuelle, il est possible de l'utiliser pour engager un animateur qui donnera des cours de conversation en langue seconde à une ou à plusieurs personnes. L'animateur ou l'animatrice peut être un professeur ou une professeure, un formateur ou une formatrice d'une école de langue, un enseignant ou une enseignante chevronné d'une commission scolaire.

4. COURS À UNITÉS EN ANGLAIS OU EN FRANÇAIS, LANGUE SECONDE

Les cours à unités conduisent à l'obtention d'un certificat ou d'un baccalauréat en enseignement de la langue seconde.

La majorité des universités offrent de tels programmes. Un maximum de 6 unités par trimestre est autorisé.

5. PERSONNEL ADMISSIBLE

Sont admissibles les enseignantes et les enseignants d'anglais ou de français, langue seconde :

- du primaire ou du secondaire;
- titulaires d'une autorisation d'enseigner;
- qui enseigneront l'anglais ou le français, langue seconde, durant l'année scolaire 2002-2003;

et dans le cas de l'anglais langue seconde :

- qui ont une connaissance de base de la langue seconde;
- qui ont **besoin d'améliorer** leur connaissance de la langue seconde, et surtout leur **capacité de s'exprimer oralement dans cette langue.**

6. SÉLECTION

Le ministère de l'Éducation sélectionnera les candidates et les candidats en tenant compte :

- de leur dossier actuel et antérieur, s'il y a lieu;

- de la recommandation de leur commission scolaire;
- de leur participation à des stages antérieurs (la préférence sera accordée aux nouveaux et nouvelles stagiaires);
- de leur engagement à remplir un bref formulaire d'évaluation du stage ou du cours.

7. BOURSE

Les candidats et les candidates acceptés recevront du ministère de l'Éducation, sur présentation de l'évaluation et d'une attestation d'études ou d'un relevé de notes officiel, une bourse correspondant au nombre d'heures d'études ou d'unités complétés avec succès. La bourse doit être réclamée à l'intérieur d'un délai maximal de deux mois après la tenue de l'activité. Le chèque sera fait au **nom de l'enseignant ou de l'enseignante** et lui sera remis, dans le cas d'un stage ou d'un cours sans unités, **par sa commission scolaire.**

8. MONTANT DE LA BOURSE

Une indemnité sera versée pour chaque heure de participation à un cours, selon le tableau suivant :

Stage d'été	Cours avec unités	Cours sans unités
90 heures = 800 \$	45 heures = 3 unités = 400 \$	45 heures = 400 \$
120 heures = 1065 \$	90 heures = 6 unités = 800 \$	60 heures = 535 \$
225 heures = 2 000		75 heures = 665
		90 heures = 800 \$

En ce qui concerne les cours, il est possible de recevoir une indemnité maximale de 800 \$ par trimestre alors que le maximum fixé pour la participation à un stage est de 2000 \$.

Une indemnité supplémentaire de 70 \$ par tranche d'étude de 15 heures (une unité) est versée, jusqu'à concurrence de 420 \$, à toute personne dont le lieu d'études est situé à 80 kilomètres ou plus de son lieu de travail (aller seulement).

9. INSCRIPTION

Les candidates et les candidats devront envoyer le [formulaire](#) (format de papier 8,5 par 14, fichier Word, 80 ko) dûment rempli à l'adresse suivante :

Responsable de la formation continue en langues secondes
Direction de la formation et de la titularisation du personnel scolaire
Ministère de l'Éducation
1035, rue De La Chevrotière, 28^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

**COURS EN ANGLAIS OU EN FRANÇAIS, LANGUE SECONDE
STAGES EN ANGLAIS, LANGUE SECONDE, AU QUÉBEC**

FORMULAIRE DE DEMANDE DE BOURSE INDIVIDUELLE

Nom _____		Prénom _____		N° d'assurance sociale _____	
Adresse _____					
Ville _____		Code postal _____		Téléphone _____	
				Année Date de	Mois naissance
Adresse électronique _____		Télécopieur _____			
Commission scolaire où vous enseignez _____					
École où vous enseignez _____				Téléphone _____	
Matière enseignée		<input type="checkbox"/> Anglais, langue seconde		Pourcentage d'une tâche à temps plein _____	
		<input type="checkbox"/> Français, langue seconde		Pourcentage d'une tâche à temps plein _____	
		<input type="checkbox"/> Titulaire <input type="checkbox"/> Spécialiste		Cycle ou classe _____	
Autre matière enseignée, s'il y a lieu, et pourcentage de la tâche _____					
Nombre d'années d'expérience dans l'enseignement d'une langue seconde _____					
Langue maternelle		<input type="checkbox"/> Français		<input type="checkbox"/> Anglais	
				<input type="checkbox"/> Autre	
Évaluation personnelle de la connaissance de la langue seconde (1 = excellent; 2 = très bien; 3 = bien; 4 = faible; 5 = très faible)					
_____ Compréhension écrite		_____ Compréhension orale		_____ Expression écrite	
				_____ Expression orale	
Cours d'anglais ou de français, langue seconde ou stage en anglais, langue seconde faisant l'objet de la présente demande de bourse					
Nom de l'établissement qui offre le cours ou le stage _____					
Ville où se tiendra le cours ou le stage _____					
Nom du programme _____					
Trimestre		<input type="checkbox"/> été		<input type="checkbox"/> automne	
				<input type="checkbox"/> hiver	
Le cours ou le stage débutera le _____ 200_____ et se terminera le _____ 200_____					
N° _____		Titre _____		Nombre d'heures de cours _____	
				Nombre d'unités _____	
N° _____		Titre _____		Nombre d'heures de cours _____	
				Nombre d'unités _____	
Dans le cas d'un cours de conversation, préciser qui est l'animateur ou l'animatrice					
Nom de la personne _____				Employeur _____	
Réservé à la direction de l'école					
Je confirme que la personne ci-dessus mentionnée animera _____ heures de cours de conversation anglaise à					
l'école _____					
Date _____			Signature du directeur ou de la directrice de l'école _____		
Je confirme que les renseignements fournis sont exacts et je m'engage à compléter une brève évaluation du stage ou du cours					
Date _____			Signature de l'enseignant ou de l'enseignante _____		
Je confirme que les renseignements fournis sont exacts					
Date _____			Signature du directeur ou de la directrice générale _____		

ÉVALUATION DU COURS OU DU STAGE

(Cette évaluation et le relevé de notes ou l'attestation de stage doivent nous être envoyés une fois le cours terminé.)

Votre nom: _____ Nom de votre commission scolaire: _____

Nom de l'établissement qui offrait le perfectionnement _____

Nom du programme ou du cours _____ Nombre d'heures _____

1) Le perfectionnement a-t-il répondu à vos besoins (pertinence, organisation, niveau de langue, activités, etc.) ?

2) Quels sont les éléments du perfectionnement qui sont transférables dans votre enseignement ?

3) Recommanderiez-vous ce perfectionnement à un collègue ou à une collègue de travail ?

4) Autres commentaires, s'il y a lieu.